AMYS du PONCEAU jean au Francio Jean (da Jubray
Névers 1825 1 teg diveaugers Entrédans la Conjugation de James Mars. 7412.
Fit profession à Jaint Vincent du Mars le 12 novembre 1848.

Le 30 anil 1890 il était à l'affaye Dain Derge et il déclare à la Municipalite que depuis deux ans il est rétenu dans sa clambre par une penalysie du côté droit. En presence de deux off cuers municipaire il déclare egalement "qu'il desirait rests dans son état de religieix et desire demeurer à Rain Dorge. (1.N° 5 F.19 607).

Accédé à son affaye de Jaint Dorge, le 2 Juni 1890, selon le manuseir de dont destrucy.